

# SERGUEÏ STORCHAK

Vice-ministre des Finances de la Fédération de Russie

**John LIPSKY**

Sergueï.

**Sergueï STORCHAK**

Merci, John. Avec votre autorisation, avant de m'exprimer sur ces points, j'aimerais poser une question à l'auditoire : estimez-vous qu'une devise nationale, qui est utilisée et qui circule à l'intérieur des frontières d'un pays, est un bien commun ? Je pense que nous sommes tous d'accord sur ce point.

Ainsi donc, si la réponse à cette question est positive, d'après les propos que nous venons d'entendre, pouvons-nous plutôt considérer le dollar américain comme un bien commun mondial ? Malheureusement, pour beaucoup, dans les conditions actuelles et au vu des derniers événements, avec les chiffres que nous avons vus à l'écran, la réponse ne peut être que positive. Oui, que nous l'aimions ou que nous le détestions, le dollar américain est un bien commun mondial.

Pouvons-nous imputer au dollar les différentes actions politiques et mesures de légalisation de cette monnaie décidées par diverses personnes et autorités ? Je ne le pense pas. Je le vois plutôt comme une hache, qui peut tout aussi bien servir à construire qu'à détruire.

À partir de ce constat, le principal enjeu d'un monde multipolaire, des relations multilatérales, est la responsabilité de ceux qui émettent les monnaies de réserve, à savoir les autorités économiques ou les autorités des pays émetteurs, et je ne parle pas ici d'une monnaie spécifique mais de toutes les monnaies en général.

On peut donc parler de substitution du dollar au RMB, du dollar à l'euro, du dollar à tout, mais la responsabilité incombera toujours à l'autorité. À ce stade, il me semble que nous avons réellement besoin de commencer à travailler sur les règles, les principes, les principes de haut niveau, les directives, appelez-les comme vous voulez, qui régiront le comportement des pays émetteurs d'une monnaie de réserve.

Cette orientation nous permettra déjà d'économiser beaucoup d'énergie, car, en cas de substitution, nous retrouverons le même fonctionnement quant à l'utilisation de la monnaie nationale en tant que monnaie de réserve par les autorités du pays.

Nous vivons dans un monde, comme l'indique le titre de notre session, où le système monétaire, ou plutôt l'infrastructure financière d'un pays spécifique est utilisée comme une arme politique. C'est déplorable, mais c'est la réalité et nous devons faire avec. C'est ce que nous faisons, d'ailleurs. Il a ainsi été décidé de développer un système spécial de paiement au sein de l'Union européenne, afin de faciliter le commerce avec l'Iran. La Banque centrale de Russie a pris la décision de réduire la part des bons du Trésor américain dans nos réserves internationales.

Cela peut être fait de différentes manières, mais ce qui est vraiment intéressant avec le dollar américain, c'est qu'il est indéniablement la principale monnaie de facturation. Bien sûr, on peut parler de commerce international en général, mais le plus important reste la facturation. Vous pouvez établir des accords dans différents pays, comme je l'ai fait. Par exemple, lorsque nous accordons des crédits d'État à des étrangers, nous autorisons nos débiteurs à effectuer leurs paiements dans la monnaie de leur choix (rouble, euro, dollar, etc.), mais la facturation est toujours en dollar.

Même lorsque l'on discute avec de nouvelles institutions financières comme les nouvelles banques de développement créées par les pays du BRIC, les banques asiatiques d'investissement dans les infrastructures créées par la Chine, et d'autres, on s'aperçoit que le capital autorisé, versé en capital, est en dollar.



Ceci explique le fonctionnement de notre système actuel. Je vais vous donner quelques exemples de directives ou de principes de comportement responsable pour les pays émetteurs d'une monnaie de réserve. Tout d'abord, balayer devant sa porte, économiquement et financièrement parlant. Ensuite, ne pas nuire aux intérêts des agents économiques. Cela concerne principalement les pays dits secondaires, où les agents économiques pâtissent de sanctions imposées à leur pays alors qu'ils n'y sont pour rien dans les décisions de politique étrangère et les aspirations de leur gouvernement. Ce ne sont que quelques exemples de principes de comportement responsable, il y en a d'autres.

Nous avons également de très bons exemples de multilatéralisme qui s'inscrivent dans cette démarche, le meilleur exemple étant la coopération internationale en matière fiscale. Les résultats récents le prouvent. L'imposition, la manière dont elle est payée, est une question très délicate sur le plan politique, mais nous avons trouvé un accord au sein de l'OCDE et du G20, et cet accord multilatéral est mis en œuvre par tous les pays concernés sans aucune pression, chaque pays assumant de lui-même ses responsabilités. Voilà, j'espère avoir exprimé clairement ma position. Merci.

**John LIPSKY**

Merci. Nous avons entendu différents points de vue intéressants. Chaque intervenant a mis en lumière un aspect différent.